

Décision portant nomination du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe, branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, session 2025, dans les académies de GRENOBLE et LYON.

Le président de l'Université Grenoble Alpes,

Vu le décret n°85-1534 du 31 décembre 1985 modifié fixant les dispositions statutaires applicables aux ingénieurs et aux personnels techniques et administratifs de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 28 décembre 2011 relatif aux modalités d'organisation et aux règles de désignation des jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 29 décembre 2011 relatif aux règles de composition des jurys et aux modalités de désignation des experts susceptibles de siéger dans les jurys de concours et d'examens professionnels de recrutement et d'avancement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques de recherche et de formation du ministère chargé de l'enseignement supérieur ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours pour le recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe ;

Vu l'arrêté du 25 mars 2025 fixant les dates, modalités et conditions d'organisation en commun des recrutements des adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans les académies de GRENOBLE et LYON, au titre de l'année 2025 ;

DÉCIDE :

Article unique : Sont nommés membres du jury pour les concours internes de recrutement d'adjoints techniques principaux de recherche et de formation de 2ème classe dans la branche d'activité professionnelle B (Sciences chimiques et Sciences des matériaux), emploi-type Préparateur-trice en chimie et sciences physiques, au titre de l'année 2025, dans les académies de GRENOBLE et LYON :

Monsieur VOYARD Guillaume, ingénieur d'études de classe normale, président, Centre national de la recherche scientifique, Clermont-Ferrand.

Madame CREPET Agnès, ingénieure d'études hors classe cnrs , experte, Université Claude Bernard Lyon 1, Villeurbanne.

Monsieur BLOYON Jean-Marc, professeur certifié et assimilé de classe normale, Rectorat de l'académie de Grenoble, Vienne.

Monsieur BUTET Jean-Baptiste, professeur agrégé de classe normale, Rectorat de l'académie de Lyon, Lyon.

Madame LECAREUX Caroline, ingénieure d'études hors classe, Aix Marseille Université, Marseille.

Madame LESPINASSE Marie-Ange, assistante ingénieure, suppléante, Université Grenoble Alpes, Saint-Martin-d'Hères.

Pour le Président
et par délégation

—
La Directrice générale des services adjointe
Directrice générale déléguée aux
Ressources humaines, Santé, QVT

Carole Kada

Fait à Gières, le 24 avril 2025

